KHEMIS-MILIANA

Ils s'apprêtaient à fabriquer de faux euros

Les éléments de la BMPJ de Khemis-Miliana, chargés de la répression du banditisme, viennent de mettre fin aux activités d'une bande de 8 malfaiteurs, aux ramifications jusque dans l'ouest du pays.

La bande avait pour projet la fabrication de 300 000 euros de fausse monnaie et était à la recherche d'un produit sous forme de solution liquide, entrant dans la fabrication de la fausse monnaie. Après avoir obtenu des informations dignes d'intérêt, les policiers ont entrepris des investigations qui leur ont permis d'identifier l'un des membres de la bande, qui se trouvait à bord d'un taxi en compagnie de 4 autres passagers sommé de s'arrêter, à l'entrée ouest de la ville de Khemis-Miliana. En voyant les policiers l'individu, S. A., 29 ans,demeurant à Aïn-Defla et recherché, s'est empressé de se défaire d'une liasse de billets de faux euros, enveloppés dans un papier journal, en les lançant au loin derrière la palissade en tôles d'un chantier en construction. Interrogé, S. A. reconnaît que ces faux billets, il les avait bien sur lui mais qu'ils étaient destinés à R.M, 29 ans, dit Toufik, demeurant à Tiaret. Niant son activité de faussaire et prétendant qu'il était juste à la recherche de la solution miracle, une sorte de révélateur comme celui utilisé dans le développement des photos pour nettoyer les coupures enduites d'encre et que son rôle se limitait à aider l'individu demeurant dans la capitale des Hauts-Plateaux, ses aveux ont été confirmés par un certain R. M., 34 ans demeurant à Aïn-Defla. Les deux autres passagers entendus comme témoins, ont affirmé n'avoir aucune relation avec les individus mis en cause, mais qu'ils se trouvaient dans le taxi par hasard et qu'ils effectuaient un déplacement de Khemis-Miliana vers Aïn-Defla. Une fois connus l'identité et le lieu de résidence de R. M., dit «Echenoui», demeurant à Tiaret, et forts d'une commission rogatoire dûment délivrée par le parquet, des éléments de la B M P J ont effectué le déplacement dans cette ville, et «Echenoui» a été interpellé. Une perquisition opérée en son domicile par les policiers, en collaboration avec leurs collègues de la BMPJ locale, leur a permis de mettre la main sur lui en découvrant un sac à dos qui contenait 42 liasses de faux billets, l'équivalent de 300 000 euros, chacune des liasses enveloppée dans du papier cellophane portant une adresse électronique internet, des billets identiques à ceux que détenait S. A., arrêté dans le taxi à Khemis-Miliana. R. M. passe aux aveux et affirme avoir été victime et piégé par un réseau de trafiquants africains résidant dans la wilaya d'Oran, qui lui auraient extorqué des sommes considérables en dinars et en devises étrangères, et qui le contactaient par des SMS, lui faisant croire qu'ils étaient des investisseurs en Algérie. «Echenoui» justifie sa non-dénonciation du réseau oranais par le fait qu'il tentait de récupérer les sommes qui lui avaient été escroquées. Il reconnaît aussi avoir donné la liasse découverte sur S. A. de Khemis-Miliana pour la «nettoyer» avec le fameux révélateur. En continuant leurs investigations, les éléments de la BMPJ ont réussi à identifier 2 ressortissants africains en les faisant venir d'Oran tout en leur tendant une souricière. Ils ont été interpellés et arrêtés à la gare routière de Tiaret, alors qu'ils étaient en possession de sacs en plastique contenant divers produits destinés à la fabrication de la fausse monnaie.

Les deux ressortissants étrangers sont de nationalité malienne.

Le premier T. M. M., 33 ans dit «Ahmed», reconnaît les faits criminels dont il est inculpé et son appartenance à un réseau spécialisé dans la fabrication de la fausse monnaie et l'escroquerie.

Le second ressortissant malien, D. M. B., 28 ans, nie les accusations portées à son encontre, mais admet n'avoir fait qu'accompagner son associé T. M. M. moyennant une rétribution promise par un certain B, sans plus d'explications.

Les 5 éléments de la bande ont été déférés au parquet de Khemis-Miliana lundi dernier. Parmi les 5 maliens impliqués dans ce trafic, 2 ont été placés en détention provisoire, en l'occurrence T. M. M. dit Ahmed et D. M. B. tandis que S. A., R. M. dit Toufik et R. M. dit Echenoui ont été placés sous contrôle judiciaire. Cependant, 3 autres ressortissants maliens B, et D, demeurant à Oran ainsi que H L vivant en Angleterre, font l'objet de recherches.

Karim O.

TLEMCEN

Saisie de 8 000 comprimés psychotropes

Plusieurs boîtes de Rivotril ont été découvertes lors d'un contrôle routier sur la RN 35, un axe très fréquenté par les contrebandiers. L'attention des douaniers fut attirée par le comportement plutôt anormal du conducteur du véhicule, et la fouille s'avéra payante avec la découverte de 8 000 comprimés de psychotropes. On ignore pour l'instant la provenance de ces comprimés. Leur destination, elle, est connue : le royaume du Maroc où les psychotropes appelés par nos voisins de l'Ouest «el karkoubi» trouvent facilement preneur. Ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur. Il est à noter que certaines maladies chroniques se traitent avec ces médicaments, que seul un spécialiste est habilité à prescrire à des patients bénéficiant du tiers payant.

Suicide à Nedroma

Un homme âgé de 60 ans, répondant aux initiales de B. D., s'est donné la mort en se jetant de la terrasse de son domicile. Le malheureux est décédé sur le coup, le choc était très violent au contact du sol. Selon, son entourage, la victime ne présentait aucun signe d'anxiété ou de troubles nerveux et sur le plan social, B. D. était employé à l'ex-S.N.L.B. de Nedroma et ce, depuis plusieurs années..

Une enquête a été ouverte par la sûreté de daïra pour déterminer les raisons de cet acte de désespoir. Depuis la fin de la décennie noire, on constate que le nombre de suicides est croissant. Ce qui est inquiétant, d'autant plus que ce phénomène est signalé dans les zones rurales. En l'absence de statistiques , on ignore le nombre de suicides et leurs véritables causes.

M. Zenasni

TIZI-GHENIFF

Un jeune homme découvert pendu à un olivier

Le corps sans vie d'un jeune homme de 21 ans a été découvert, dans la matinée de mercredi, pendu à un olivier dans le village de Aït Itchir, dans la commune de Tizi-Gheniff, à environ 60 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de sources locales.

C'est une vieille dame à la recherche de bois, qui a fait la découverte macabre vers 10h. Souffrant de troubles mentaux, ajoute-t-on de mêmessources, la victime, répondant aux initiales de N. A., se serait donné la mort par pendaison dans une broussaille située à quelques centaines de mètres du domicile familial. Son père avait, lui aussi, mis fin à ses jours dans les années 1990, suivant le même procédé, souligne-t-on encore. Orphelin, N. A. vivait chez son grand-père paternel, un retraité de France, entouré de ses trois oncles, toujours selon nos sources. Il avait un niveau d'instruction de l'école primaire et était sans emploi, ajoute-t-on encore. Le corps sans vie a été transféré par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Krim-Belkacem de Draâ-El-Mizan pour subir une autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Soulignons, enfin, que plusieurs suicides ont eu lieu dans ledit village.

Kaci Moussa

BLIDA

Un infirmier s'égorge au bistouri

Un infirmier de 43 ans, exerçant au service psychiatrique de l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, père de quatre enfants, s'est donné la mort, mercredi soir, en se tranchant la jugulaire à l'aide d'un bistouri.

C'est son chef qui l'a découvert, quelques heures plus tard, gisant dans une flaque de sang, et ce, après avoir défoncé la porte du service. Si les causes de ce suicide restent inconnues, l'on dit que la victime, qui portait la barbe en guise de sunna, connaissait le Coran par cœur. Selon ses collègues, il aurait connu des problèmes professionnels ces derniers jours. Toutefois, sa famille rejette la thèse du suicide et demande l'ouverture d'une enquête. Une autopsie a été pratiquée sur le corps pour connaître les véritables causes de la mort.

M. B.

Un serveur de café tué de plusieurs coups de couteau

Suite à une altercation survenue jeudi dans un café situé à Soumaâ, commune distante de 10 kilomètres de Blida, un serveur, âgé de 26 ans, a été tué, par un client qui lui a asséné plusieurs coups de couteau. Arrêté juste après ce terrible drame, le présumé auteur du crime a été présenté devant la justice. Selon des témoins, le frère du présumé assassin est emprisonné à Annaba, condamné à la peine capitale pour homicide volontaire.

M. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Un voleur de portables par abus de confiance derrière les barreaux

La 3e sûreté de Sidi-Bel-Abbès a, à la fin de la semaine dernière, mis hors d'état de nuire un jeune homme âgé de 27 ans, qui volait des portables par abus de confiance. Son mode opératoire consistait à répérer ses futures victimes au niveau d'une artère du centre-ville, où se négocient des voitures et des portables… Il les mettait en confiance et se présentait comme acheteur une fois son choix fixé. Après des négociations feintes, il proposait à sa victime de le suivre à son domicile, dans le but de lui remettre l'argent qu'il prétextait ne pas avoir sur lui. Arrivé devant un immeuble à deux entrées, il laissait sa victime sur le trottoir devant une porte, avant de disparaître par l'autre avec le portable. La 3e sûreté a enregistré plusieurs plaintes à ce sujet. Fort heureusement, l'une des victimes a reconnu son voleur et en a avisé la police, qui l'a appréhendé. Présenté devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, le mis en cause a été écroué.

A. M.

MOSTAGANEM

Saisie de 10 kg de kif et 500 gr de cocaïne

Photo : DR

Les éléments de la brigade de gendarmerie de la daïra de Bouguirat viennent de mettre fin aux agissements d'un réseau de trafiquants de drogue, composé de six personnes dont deux demeurent en fuite. Agissant sur renseignements, et suite à une filature et une surveillance ininterrompue des éléments dudit réseau, les éléments de cette brigade de gendarmerie ont pu identifier et appréhender le principal trafiquant qui alimentait quelque cinq dealers dans la petite localité de Blad Touahria. La perquisition effectuée dans son domicile a permis la découverte de 10 kg de kif traité en plaquettes de 100 g chacune et une quantité de cocaïne de bonne qualité soigneusement dissimilés dans une cachette. Les mis en cause ont été présentés devant la justice, mercredi dernier, et placés en détention préventive. Quant aux deux fuyards, ils sont activement recherchés.

A. B.